

AR PREFECTURE

082-200061257-20210210-02202101-DE
Regu le 10/02/2021

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE



TARN-ET-GARONNE NUMÉRIQUE

Hôtel de Département
100 Boulevard Hubert Gouze
82000 MONTAUBAN

CONSEIL SYNDICAL

REUNION DU 10 FEVRIER 2021

Date d'envoi de la convocation : 4 février 2021

L'An deux mille vingt-et-un et le 10 du mois de février (10.02.2021) à 9 heures 30 minutes, le Conseil Syndical de Tarn-et-Garonne Numérique, convoqué le 4 février 2021, s'est assemblé en présentiel (salle du Conseil Départemental à l'Hôtel de Département de Tarn-et-Garonne) et à distance (en visioconférence via le dispositif BlueJeans), sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe BESIERS, Président de Tarn-et-Garonne Numérique.

PRESENTS : 12

M. BESIERS Jean-Philippe (Président), M. BERTELLI Jean-Claude (2^{ème} Vice-Président), M. SALOMON Bernard (3^{ème} Vice-Président), Mme DEBIAIS Francine (4^{ème} Vice-Présidente), Mme BOURDONCLE Catherine (Déléguée titulaire), Mme FERRERO Monique (Déléguée titulaire), M. FERTE Denis (Déléguée titulaire), M. GARGUY Bernard (Délégué titulaire), M. JEANJEAN Claude (Délégué titulaire), Mme PALMIE Agnès (Déléguée titulaire) en visioconférence, Mme Françoise PIZZINI (Déléguée titulaire), M. VIGOUROUX Claude (Délégué titulaire)

REPRÉSENTÉS : 4

M. ASTRUC Christian (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. BESIERS Jean-Philippe (Président)
M. QUATRE Christian (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. JEANJEAN Claude (Délégué titulaire)
M. TUYERES Stéphane (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. GARGUY Bernard (Délégué titulaire)
M. DELBREIL Thierry (1^{er} Vice-Président) donné pouvoir à Mme BOURDONCLE Catherine (Déléguée titulaire)

EXCUSÉS : 4

M. LAMBOLEY Thierry (Délégué titulaire)
Mme NEGRE Marie-Claude (Déléguée titulaire)
M. TERRENNE Jean-Paul (Délégué titulaire)
Mme TURELLA-BAYOL Frédérique (Déléguée titulaire)

Le Conseil syndical a désigné pour Secrétaire de séance BERTELLI Jean-Claude

AR PREFECTURE

082-200061257-20210210-02202101-DE
Regu le 10/02/2021

DELIBERATION N°02/2021-01
APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL DE
TARN-ET-GARONNE NUMERIQUE DU 17 DECEMBRE 2020

Vu le procès-verbal du Conseil syndical de Tarn-et-Garonne Numérique du 17 décembre 2020 ci-annexé.

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le procès-verbal du Conseil syndical du 17 décembre 2020.

ADOPTÉ A L'UNANIMITE des membres présents et représentés

Certifié exécutoire par le
Président compte-tenu de
l'envoi en préfecture le **10 FEV. 2021**

et de la publication le **16 FEV. 2021**

Fait à Montauban, le 10 février 2021

Le Président,
Jean-Philippe BESIERS

Syndicat Mixte
Tarn-et-Garonne Numérique
Hôtel du Département - 100 bd Hubert Gouze
82013 MONTAUBAN cedex
siret : 200 061 257 00016 - ape : 8411Z